

Bilan de compétences

Bénéficier d'un accompagnement personnalisé en présentiel pour définir un projet professionnel ou de formation.

Objectifs

- Analyser vos compétences professionnelles et personnelles
- Définir un projet professionnel et éventuellement de formation

Public Visé

Toute(s) personne(s), salarié(e)s ou inscrit(e)s en tant que demandeur d'emploi.

Pré Requis

Toute(s) personne(s), salarié(e)s ou inscrit(e)s en tant que demandeur

Objectifs pédagogiques

Etre capable de :

- Analyser ses compétences professionnelles
- Analyser ses compétences personnelles
- Analyser ses aptitudes et motivations

Méthodes et moyens pédagogiques

- Entretiens et tests avec un(e) conseiller(e) bilan
- Supports pour permettre la réflexion sur soi et pour accompagner les recherches d'informations
- Un compte-rendu détaillé et un document de synthèse sont remis au bénéficiaire

Parcours pédagogique

PHASE PRÉLIMINAIRE

Par le biais d'entretiens personnalisés, elle a pour objet :

- d'informer le bénéficiaire des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en oeuvre.
- de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, - de définir et d'analyser la nature de ses attentes et de ses besoins

PHASE D'INVESTIGATION

Par le biais d'entretiens personnalisés et de tests, elle permet au bénéficiaire :

- d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels,
- d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales,
- de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- De rechercher des informations concrètes sur les métiers et les formations
- De travailler sur les outils indispensables à la mise en place des démarches (curriculum vitae, lettre de motivation, lettre de projet de formation, préparation aux entretiens professionnels, etc.)

PHASE DE CONCLUSION

Par le biais d'entretiens personnalisés, elle permet au bénéficiaire :

- de prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation,
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation,
- de prévoir les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet.

L'objectif est de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Dans le respect de l'Article 16-1, article L.900-2 du Code

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaires et tests
Formalisation d'un plan d'actions

Taux de satisfaction

4,5 / 5 (14)

Durée

24 Heures



Contactez-nous !

Cynthia PEBOSQC
Conseillère en formation

Tél. : 0757101523
Mail : cynthia.peboscq@asfo.fr

Prix et financements possibles

1800€ TTC

Eligible au CPF
Prise en charge possible : OPCO – France Travail - employeur
Financement personnel



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap



CPF202